



COMMISSIONS DE TRAVAIL 2025 – 2026
(Ouvertes à tous les licenciés)

COMMISSIONS	COMPOSITION
Groupe « Printemps »	Thierry DARET & Freddy COUETTE (Responsables) Christine BLONDEEL
Groupe « Été Indien »	Dany GACHE & Pascale BOSCOLO & Sylvie ABBIATI (Responsables) Josiane BONZI, Elyane Labrosse
Groupe « Inter-Saison »	Josiane BONZI (Responsable) Gilles COGNET, Paul BADIOU
Groupe « Marche nordique »	Brigitte FRANQUET & Michel FERRIOL (Responsables) Thierry CUMIN, Catherine CUNAT, Christian SAGE, Gilles COGNET, René GADIOLLET, Sylvie ROBERT, Sylvie EPARVIER, Patrick JOUBERT, Pascal GROSJEAN
Groupe « Week-End - Été »	Suzanne MONTAGNIER & Christine BLONDEEL & Bruno BLONDEEL & Anne-Marie VERNEY & Bernard VERNEY (Responsables) Sylvie PATURAL, Rui RIBEIRO, Marcel GACHE, Antoine CLUZEL, Georges VALLOT,
Organisation de masse	Thierry CUMIN & Thierry DARET & Suzanne MONTAGNIER & Sylvie PATURAL & Patrick PATURAL (Responsables) Le CA dans son intégralité + Marcel GACHE Des sous-commissions seront désignées
Festivités – Moments conviviaux	Brigitte FRANQUET & Thierry DARET & Bernard VERNEY (Responsables) Dany GACHE, Thierry CUMIN, Christine BLONDEEL, Monique MOREL, Catherine CUNAT, Anne-Marie VERNEY, Pascale BOSCOLO, Patrick PATURAL
Entretien des chemins - Débroussaillage Balisage	Bruno BLONDEEL & Bernard TRANCHAND & Bernard VERNEY (Responsables) Agnès CHAPPELET, Colette MORION, Armand MARAS, Georges VALLOT, Jean-Pierre VERCASSON, Alain MAGNARD Ce sont tous des baliseurs formés.
Communication - Information - Internet - Photos - Liaison avec le CDR	Michel FERRIOL & Catherine CUNAT (Responsables) Brigitte FRANQUET, Muriel RICHAUD, Gilles COGNET
Sécurité - Formation	Dominique BARBOSA & Freddy COUETTE (Responsables) Josiane BONZI, Sylvie ABBIATI, Patrick PATURAL

En rouge les licencié(e)s non membres du CA

RAPPEL IMPORTANT : Les commissions (en conformité avec nos statuts)

Mandatées par le CA, elles sont en charge, dans le domaine les concernant, de la mise en œuvre des décisions prises par celui-ci et prennent toutes dispositions pour réaliser les tâches y afférant. Par l'intermédiaire des représentants du CA en leur sein, elles rendent régulièrement compte de l'avancement de leur travail à chaque réunion de CA. Leurs membres sont consultés lors de **l'établissement de la fiche de bilan de chaque action.**

Le Président en est membre de droit.

Chaque responsable est chargé de convoquer sa commission aussi souvent que nécessaire et de faire remonter les idées et propositions émanant des membres de la Commission, au CA.